

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Arts Visuels	
Orientation	–	
Titre du module	Infusion Diffusion II	
Code	1AV22	AAV303722F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 2	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français et Anglais	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module poursuit les objectifs du module 1AV12 en renforçant et développant les compétences visées. L'étudiant·e acquiert ainsi plus d'aisance et d'autonomie dans sa démarche.
Contenu et formes d'enseignement	Ce module s'articule en 2 unités d'enseignement: a) Creative Driving (8 périodes tous les 15 jours): ce cours à deux voix se propose de questionner et chercher ce qui fait l'essence de l'art, le creative drive ou volonté créatrice. L'enseignement oscille entre studio visit, projets collectifs, visites et input théoriques, afin d'encourager et accompagner les recherches de manière non-discriminante, rigoureuse, pertinente et polyphonique, en mettant les démarches des étudiant·es au centre. En approchant notamment des questions techniques, politiques, stratégiques et méthodologiques qui font les artistes aujourd'hui, le cours ambitionne de doter les étudiant·es de bases solides pour naviguer dans les mondes actuels de l'art. b) Multiples (8 périodes tous les 15 jours & 1 semaine bloc): à partir d'une ébauche de démarche personnelle construite, corroborée par la discussion, l'étudiant·e est invité·e à rechercher parmi les différents procédés de multiplication (gravure, photographie, moulage, sérigraphie, etc.) le moyen le plus apte à la réalisation de son projet. Il·elle doit conceptualiser un multiple, le produire et l'exposer.
Formes d'évaluation et de validation	unité a): les travaux réalisés dans cette unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation intègre une présentation orale, les sessions collectives critiques et un accrochage. unité b): les travaux réalisés dans cette unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation prend en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant·e·s	a) Tina Braegger et Stéphane Kropf b) Tatiana Rihs

Responsable module	Stéphane Kropf
--------------------	----------------

Descriptif validé le	24 août 2026	Par	Stéphane Kropf
----------------------	--------------	-----	----------------